

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Jun 2024

TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS

1^{ER} TRIMESTRE 2024

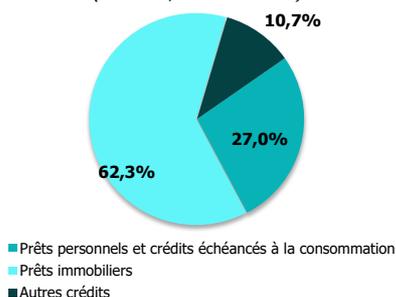
LA HAUSSE DES TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS SE POURSUIT

- Les taux des **crédits à l'habitat** augmentent de 48 points de base (pdb) sur 3 mois en Guyane. Leur progression est de 226 pdb sur 12 mois. Ils s'élevaient ainsi à 4,42 % au 1^{er} trimestre 2024, contre 3,61 % pour la France entière. En moyenne, le montant des crédits à l'habitat s'élève à 178 200 €, pour une durée de 21 ans. Ils représentent 62,3 % des nouveaux prêts accordés aux particuliers.
- Les taux des **crédits à la consommation** s'établissent à 6,39 % au 1^{er} trimestre 2024, soit une hausse de 23 pdb sur trois mois et de 141 pdb sur un an. Au niveau national, les taux progressent de 41 pdb sur le trimestre (6,49 %).
- Depuis plusieurs trimestres, le poids des crédits à la consommation dans les nouveaux prêts accordés est en diminution. Cette baisse profite au **crédit-bail** dont le taux moyen s'établit à 8,80 % début 2024.
- Les taux pratiqués sur les **découverts** sont aussi en hausse au 1^{er} trimestre (+89 pdb sur 3 mois), mais diminuent sur un an (-43 pdb). Ils s'établissent à 11,09 %.

Caractéristiques des nouveaux crédits en valeur

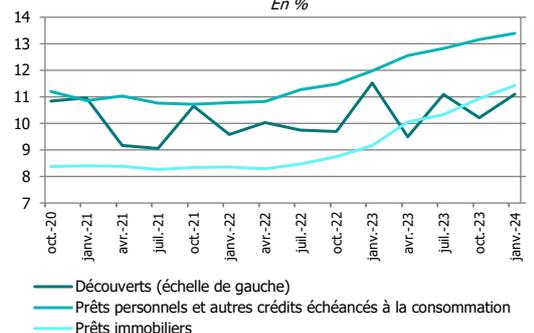
Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



Taux moyens des crédits aux particuliers en Guyane

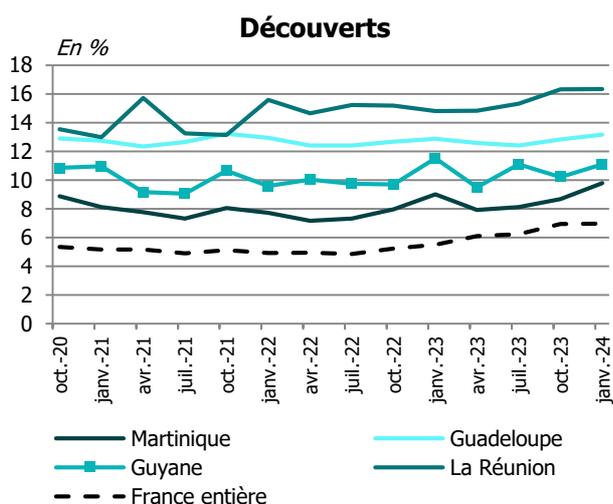
En %



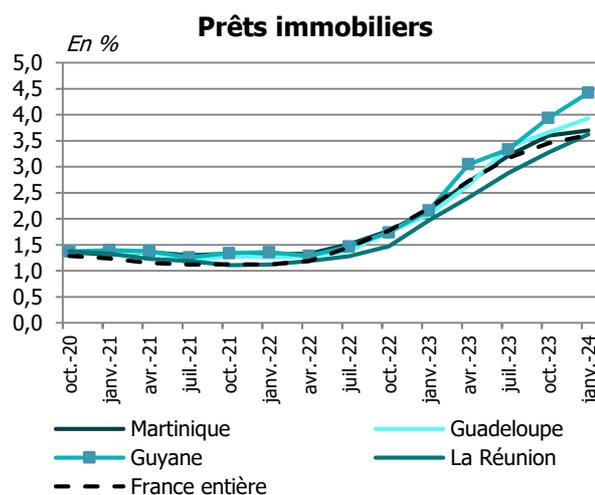
Taux moyen débiteurs en %		janv.-23	avr.-23	juil.-23	oct.-23	janv.-24	Variations (points de base)		
								sur un an	sur un trim.
Guyane	Découverts	11,52	9,49	11,09	10,21	11,09	-43	89	
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,98	5,55	5,82	6,16	6,39	141	23	
	Prêts immobiliers	2,16	3,05	3,33	3,94	4,42	226	48	
France entière	Découverts	5,49	6,10	6,22	6,93	6,97	148	4	
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	4,98	5,64	5,91	6,08	6,49	151	41	
	Prêts immobiliers	2,20	2,73	3,17	3,45	3,61	141	16	

Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

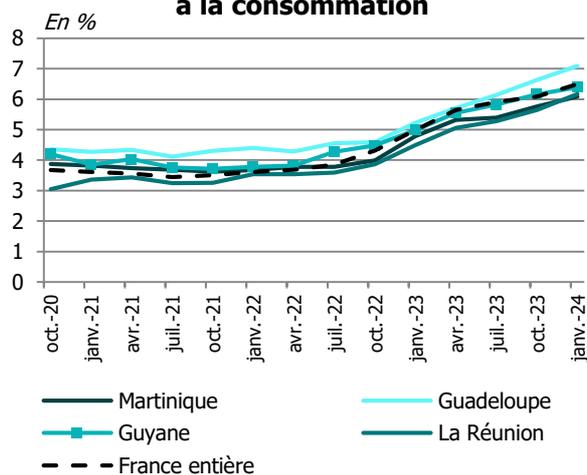


Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEDOM, Banque de France, collecte RUBA

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès d'établissements ayant leur activité en Guyane. Elle prend en compte les nouveaux crédits accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : R. ELBEZ – Responsable de la rédaction : D. LAURET – Rédaction : D. LAURET
Éditeur et imprimeur : IEDOM